



Pièce sous garantie cdiscount

Par **BoringBoy**, le 10/06/2009 à 12:41

Bonjour tout le monde,rnrnJe vous explique mon problème en détail. Il y'a un peu plus d'un an j'ai acheté une carte graphique chez Cdiscount. Depuis plus d'un mois j'ai détecté qu'il y avait une panne sur la carte graphique en changeant d'écran pour voir, mettant à jour les pilotes vidéos etc, la totale. Je suis donc allé voir une boutique experte informatique et ils m'ont confirmé que la panne provenait bien de la carte graphique et qui fallait la changer ou la rembourser au cas ou elle ne pouvait pas être échangé. J'ai donc contacté Cdiscount par lettre à leur service clients. Ils m'ont alors redirigé vers leur services téléphonique surtaxé que je voulais absolument éviter (1.34€/appel +0.34€/min). Afin d'éviter les frais d'appel monstrueux, mon père leur a téléphoné bureau. Ils ont dis qu'il fallait la pièce avec lui. Je lui ai donc passé ma carte graphique le lendemain et ont dis cette fois qu'il fallait l'ordinateur avec lui. Ils ont dis qu'ils appelleraient chez moi à 17:30 le soir même. A 18:30 toujours pas de réponses, et ils ne m'ont jamais rappelé. C'est alors, que ayant compris qu'ils se foutaient de moi (excusez moi), j'ai déclaré il y'a 3 semaine le litige à FIA-NET (garantie clients pour ce genre de problème). 15 jours après la déclaration, Cdiscount ne répond toujours pas à ma demande ni a fia-net. Fia-net a relancé la requête mais une semaine après je n'ai toujours pas de réponse. C'est alors ayant compris qu'ils se foutaient complètement de moi que j'ai fait appel à votre forum pour comprendre quels sont mes droits et comment je peux me tirer de cette situation. Pourtant je leur ai bien décrit le problème dans ma lettre, avec tout les aspects techniques.rnrnMes exigences envers Cdiscount sont:rnrn-Le remboursement de ma pièce informatique.rnrn-Le remboursement des éventuels frais de transports.rnrn-Le remboursement des éventuels appels téléphonique à passer.rnrnJe voudrai vraiment que je ne paye rien étant donné que la pièce est sous garantie pendant encore presque un an. rnrnPouvez-vous s'il vous plaît donc m'aider à me sortir de cette situation le plus favorablement possible et m'indiquer les procédures.rnrnrnCordialement, BoringBoy.rnrnrnJe vous remercie des éventuelles réponses.